



No de résolution  
ou annotation

6<sup>e</sup> réunion  
31 mars 2026  
19 h

## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### PROCÈS-VERBAL

Réunion régulière tenue le 31 mars 2026 à la salle Le Visionnaire, 670, rue Lapierre à Thetford Mines, sous la présidence de M. David Nadeau, président.

Membres présents : M<sup>me</sup> Catherine Beaudoin, M<sup>me</sup> Nadine Bergeron, M. Daniel Bertrand, M<sup>me</sup> Pamela-Ann Bouchard-Gagnon, M<sup>me</sup> Pascale Chamberland, M<sup>me</sup> Guylaine Dubuc, M<sup>me</sup> Josyane Dufresne-Dubois, M. Marc-André Lapierre, M. Sébastien Noël, M<sup>me</sup> Julie Paré et M<sup>me</sup> Linda Roberge.

Membre absent : M. Émanuel Langlois.

Participent également : M. Jean Roberge, à titre de directeur général, M. Patrick Touzin à titre de membre non votant et M. Marc Soucie à titre de secrétaire général.

Membres invités : M. André Dallaire, directeur du Service des ressources matérielles.

#### 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

Il est 19 h. Le président, M. David Nadeau, ouvre la réunion. Monsieur Marc Soucie agit à titre de secrétaire du conseil. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement ouverte.

#### 2. Ordre du jour

Monsieur David Nadeau demande aux membres s'ils ont des points à ajouter ou à retirer à l'ordre du jour.

Les points suivants sont retirés :

7. Modification – Calendrier scolaire 2026-2027 – secteur jeune (primaire et secondaire)
8. Calendrier de la formation générale des adultes 2026-2027
9. Calendrier de la formation professionnelle 2026-2027

Il est proposé par Monsieur Sébastien Noël :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que décrit ci-dessous.

**Adopté à l'unanimité**

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Ordre du jour
3. Déclaration des conflits d'intérêts pour la rencontre
4. Procès-verbal et suivi
5. Période de questions
6. Mot de la direction générale
7. Aménagements divers – école du Tournesol
8. Protocole d'entente – Bibliothèque PBL
9. Cession de terrain – Saint-Fortunat (ancienne école de rang)
10. Autre sujet
11. Dépôt de documents
  - 11.1. Procès-verbal du comité des ressources humaines
  - 11.2. Procès-verbal du comité d'investissement
12. Prochaine rencontre : 28 avril 2026
13. Levée de la rencontre

CA-2526-045



No de résolution  
ou annotation

CA-2526-046

3. Déclaration des conflits d'intérêts pour la rencontre

Le secrétaire général invite les membres à déclarer leurs intérêts qui sont susceptibles d'entrer en conflit avec un des points à traiter lors de la rencontre, et ce, afin d'en discuter avec diligence.

4. Procès-verbal et suivi

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu au moins 6 heures à l'avance une copie du procès-verbal;

Il est proposé par Madame Linda Roberge :

**DE DISPENSER** le secrétaire général de lire le procès-verbal.

**D'APPROUVER** le procès-verbal du 24 février 2026 tel que rédigé.

**Adopté à l'unanimité**

Suivi au procès-verbal du 24 février 2026

Aucun suivi.

5. Période de questions

Aucune.

6. Mot de la direction générale

Monsieur Jean Roberge dépose le document « Mot de la direction générale » qui a pour objectif de présenter différents dossiers d'actualité, tels que les annonces ministérielles, le taux de réussite des élèves, les activités scolaires, etc. concernant le Centre de services scolaire des Appalaches.

7. Aménagements divers – école du Tournesol

Le projet consiste à ajouter des locaux au rez-de-chaussée pour les maternelles, les dîneurs et le service de garde. Les casiers de l'aire centrale seront également remplacés dans le cadre d'un autre projet qui sera également réalisé à l'été 2026.

Monsieur André Dallaire mentionne que le comité d'investissement recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté au comité d'investissement lors de la réunion du 30 mars 2026 et que ce dernier en recommande l'octroi à Construction Tremblay et associés Inc.;

Il est proposé par Monsieur Daniel Bertrand :

**D'OCTROYER** le contrat d'aménagement divers – école du Tournesol à Construction Tremblay et associés au montant de 498 270,00 \$ avant taxes et d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer tout document à cet effet.

**Adopté à l'unanimité**

CA-2526-047



No de résolution  
ou annotation

#### 8. Protocole d'entente – Bibliothèque PBL

Le protocole d'entente signé par les Parties le 10 mars 2021, établissant le partenariat entre la Ville de Thetford Mines, le Centre de services scolaire des Appalaches et la Polyvalente de Black Lake quant à la gestion de la bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake est échu depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et les Parties souhaitent le renouveler.

Le ministère de l'Éducation (MEQ) est actuellement en processus pour implanter, partout au Québec, un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque, conçu spécialement pour le milieu scolaire et la Polyvalente de Black Lake souhaite migrer son catalogue actuel vers ce nouveau logiciel de gestion du MEQ.

Il y a des risques d'incompatibilité entre le système de gestion des bibliothèques de la Ville actuellement utilisé par la Polyvalente et le système de gestion du nouveau logiciel du MEQ.

La Polyvalente a de l'intérêt pour se joindre au réseau de bibliothèques des autres écoles du Centre de services.

Les Parties recommandent de renouveler le protocole d'entente échu, uniquement pour une période de deux ans, le temps de permettre à celles-ci d'évaluer la pertinence de poursuivre leur partenariat dans le futur.

Le renouvellement de ce protocole d'entente permettra à nouveau à la clientèle de la Ville de Thetford Mines, à la clientèle des municipalités avec entente inscrite au *Réseau des bibliothèques publiques de la Ville*, ainsi qu'aux étudiants de la Polyvalente, d'être inscrits comme abonnés à ce Réseau pour toute la durée du présent protocole.

#### RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT le protocole d'entente signé par les Parties le 10 mars 2021, établissant le partenariat entre la Ville de Thetford Mines, le Centre de services scolaire des Appalaches et la Polyvalente de Black Lake quant à la gestion de la bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake;

CONSIDÉRANT QUE ce protocole d'entente est échu depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et que les Parties souhaitent le renouveler;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) est actuellement en processus pour implanter, partout au Québec, un nouveau logiciel de gestion de bibliothèque, conçu spécialement pour le milieu scolaire;

CONSIDÉRANT QUE la Polyvalente de Black Lake souhaite migrer son catalogue actuel vers ce nouveau logiciel de gestion du MEQ;

CONSIDÉRANT les risques d'incompatibilité entre le système de gestion des bibliothèques de la Ville actuellement utilisé par la Polyvalente et le système de gestion du nouveau logiciel du MEQ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Polyvalente de se joindre au réseau de bibliothèques des autres écoles du Centre de services;

CONSIDÉRANT la recommandation commune des Parties de renouveler le protocole d'entente échu, uniquement pour une période de deux ans, le temps de permettre à celles-ci d'évaluer la pertinence de poursuivre leur partenariat dans le futur, en raison des éléments énoncés précédemment;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de ce protocole d'entente permettra à nouveau à la clientèle de la Ville de Thetford Mines, à la clientèle des municipalités avec entente inscrite au *Réseau des bibliothèques publiques de la Ville*, ainsi qu'aux étudiants de la Polyvalente, d'être inscrits comme abonnés à ce Réseau pour toute la durée du présent protocole.



No de résolution  
ou annotation

**D'AUTORISER** le directeur général à signer le protocole d'entente pour la gestion de la bibliothèque de la Polyvalente de Black Lake entre la Ville de Thetford Mines, le Centre de services scolaire des Appalaches et la Polyvalente de Black Lake, tel que déposé par le secrétaire général.

**Adopté à l'unanimité**

9. Cession de terrain – Saint-Fortunat (ancienne école de rang)

Le centre de services scolaire est propriétaire d'anciens emplacements sur lesquels des écoles de rang ont été érigées.

Il y a plus de 60 ans, les écoles ont été détruites et les commissions scolaires ont agi comme si elles n'étaient plus propriétaires de l'emplacement, mais n'ont jamais cédé leur droit de propriété.

Au fil du temps, les propriétaires des terres entourant les lots sur lesquels les écoles ont été construites ont occupé l'espace et agi comme propriétaires occupants.

Depuis quelques années, le gouvernement a entrepris un processus de rénovation cadastrale et c'est à cette étape que les propriétaires des terres apprennent qu'une minuscule partie de la terre qu'ils occupent est, selon les titres de propriété, toujours la propriété du centre de services scolaire.

L'occupant a deux choix, soit de déposer une demande en justice pour faire reconnaître leur droit, à la suite d'une possession continue de dix ans et plus ou demander au centre de services scolaire de régulariser la situation en cédant le terrain.

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'avant la rénovation cadastrale, le centre de services scolaire ignorait qu'il était propriétaire de l'immeuble décrit ci-dessous;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services scolaire depuis au moins 60 ans n'a pas signifié à l'un des occupants ses droits de propriété;

CONSIDÉRANT QU'il y a prescription acquisitive;

Il est proposé par Madame Julie Paré :

**DE CÉDER À TITRE GRATUIT** à Monsieur Alain Champoux tous les droits, titres et prétention possédés dans l'immeuble dont la désignation suit :

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (5 692 599) au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Thetford.

**D'AUTORISER** le secrétaire général du Centre de services scolaire des Appalaches à signer pour et au nom du centre de services scolaire le susdit acte de cession et tous les documents relatifs pour et dans l'intérêt du centre de services scolaire.

**Adopté à l'unanimité**

10. Autre sujet

Aucun.

11. Dépôt de documents

- 11.1 Procès-verbal du comité des ressources humaines
- 11.2 Procès-verbal du comité d'investissement

CA-2526-049



No de résolution  
ou annotation

CA-2526-050

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 28 avril 2026 à 19 h.

13. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est proposé par Madame Josyane Dufresne-Dubois :

**DE LEVER** la rencontre. Il est 19 h 10.

**Adopté à l'unanimité**

  
Le président

  
Le secrétaire